

QU'EST CE QUE C'EST ?

Une prestation d'orientation professionnelle et de gestion des compétences :

- ▣ Régie par le code du travail : loi de décembre 1991.
- ▣ Réalisé à distance, avec le recours aux nouvelles technologies
- ▣ Individualisée pour répondre avec précision aux objectifs des hommes et des entreprises.

L'analyse et l'évaluation des compétences, comportements professionnels, motivations, aptitudes, font du bilan un véritable outil de gestion de l'évolution professionnelle.

A QUOI ÇA SERT ?

- ▣ Prendre le temps de réfléchir pour décider et agir de manière réaliste :
 - ✓ Construire ou vérifier un projet professionnel,
 - ✓ Gérer ses possibilités d'évolution,
 - ✓ Choisir une formation,
 - ✓ Améliorer l'efficacité de la recherche d'emploi,
 - ✓ Mieux comprendre les difficultés rencontrées dans le travail,
 - ✓ Préparer une Validation des Acquis de l'Expérience
 - ✓ Elaborer des stratégies d'action adaptées.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ▣ Des entretiens individuels sont proposés par le conseiller qui détermine le calendrier des rendez-vous avec le bénéficiaire. La durée du bilan ne peut excéder 24 heures. Les rendez-vous sont étalés sur deux mois en moyenne.
- ▣ Les entretiens ont lieu à distance, le conseiller référent fixe des rendez-vous en présentiel (jusqu'à 3 RDV), les autres rendez-vous ont lieu par l'intermédiaire d'une webcam et d'un ordinateur.
- ▣ A ces entretiens individuels s'ajoutent des temps de recherches personnels : documentations, enquêtes...
- ▣ Et des temps de passation de tests et questionnaires.

- ▣ Lors du premier Rendez-vous, le dossier personnel du bénéficiaire est créé sur orienteexpress. Les données personnelles restent confidentielles.
- ▣ A tout moment, le salarié peut prendre contact avec le CIBC Savoie et le référent de son bilan, par l'intermédiaire de l'interface du site.

Les trois phases du bilan de compétences (loi du 31 décembre 1991) :

Phase préliminaire : confirmation de l'engagement de la personne, objectifs du bilan, information sur les conditions de déroulement, les méthodes et techniques utilisées, l'utilisation des conclusions de la prestation.

Phase d'investigation : identification des compétences, analyse des motivations, aptitudes professionnelles et personnelles, perspectives d'évolution au regard du marché de l'emploi ou des possibilités de mobilité interne, aide à la décision et élaboration du plan d'action.

Phase de synthèse : un entretien et un document écrit, propriété du bénéficiaire, formalisent les résultats du bilan. Véritable guide d'action, le document de synthèse reprend les points d'appui et les zones de risques du projet en proposant une stratégie de mise en œuvre.

QUI FINANCE LE BILAN ?

Le bilan est gratuit pour la personne.

Il peut être financé par :

- ▣ FONGECIF
- ▣ ou par l'entreprise dans le cadre du plan de formation ou du Droit Individuel à la Formation (DIF).

LES MOYENS

La personne doit :

- ▣ Avoir à sa disposition un ordinateur, connecté à Internet haut débit
- ▣ Posséder une webcam
- ▣ Accepter de créer une adresse mail personnelle et un compte sur « SKYPE »

OU S'ADRESSER ?

- ▣ auprès du CIBC de la Savoie,
- ▣ auprès du FONGECIF,
- ▣ du service Ressources Humaines de l'entreprise